

Le Plafonnement Progressif par le compte carbone

Le problème : nous sommes à 9* tonnes CO₂/personne /an et devons passer à 1.5t en 2050 !

La proposition : un budget égalitaire de 9000kg par personne en réduction de 6% par an, soit 1500 kg en 2050 !

L'autorité de régulation : une agence carbone nationale qui soit paritaire, robuste et indépendante.

L'effet levier visé : les **entreprises** devront imputer à leurs clients tout le carbone utilisé. Les consommateurs demanderont donc de réduire ces contenus carbone, les entreprises devront anticiper en décarbonant leurs produits et services !

La facilité et la liberté : c'est votre carte bleue qui transporte les points de carbone de façon sécurisée à l'agence carbone paritaire, puis les relevés mensuels expliquent où on en est ! Le citoyen opère **librement** ses choix de consommation dans le cadre du budget carbone en cours.

Un facteur de justice sociale : les disparités sont énormes : si la moyenne est à 9 t, les 10% les plus riches sont à 25t et les 50% les moins riches sont à 5t. 68% des français sont en dessous du budget alloué et peuvent céder leurs excédents sous contrôle d'une autorité (sollicitée par les plus riches), ceci entraînant un effet mécanique de réduction des inégalités.

En avant pour la vie bonne : le mécanisme génère la relocalisation de l'économie et fait abandonner la surconsommation et les produits d'obsolescence programmée, on a davantage de disponibilités pour les relations, l'autoproduction, le sport, la gastronomie ! Grâce à l'effet levier, les 1500 kg de 2050 vaudront 6000 d'aujourd'hui en mode de vie sobre, les entreprises qui auront survécu seront celles qui apportent de vrais services et qui auront décarboné le plus...

(*) 9t est la nouvelle moyenne française après que le HCC avait évalué à 11.2t en 2020 puis retour à 10t en 2021... des surprises encore possibles ?

Retenir :

3 mots clé : redistributif, régulé et de libre choix

Nécessaire mais pas suffisant, il faut aussi un soutien massif aux infrastructures de transport doux, au logement sobre, à l'agriculture nourricière, à la biodiversité et aux moyens de santé.